

# registre des personnes fragiles isolées

PERSONNE AGEE OU HANDICAPEE



Vous êtes isolé ?  
En cas de risques majeurs  
(canicule, grand froid, grippe, etc.)  
des professionnels peuvent vous apporter  
conseils et assistance

**inscrivez-vous**  
**04 76 69 45 45**



# registre des personnes fragiles isolées

## Éditorial

Le décret n° 2004- 926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, grippe, etc.), un recensement est effectué auprès des personnes les plus vulnérables.

Ce registre est nominatif, toute personne âgée ou personnes handicapée qui le demande, peut s'y inscrire.

Vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans ou une personne en situation de handicap, ne restez pas sans l'assistance des services sanitaires et sociaux !

**le Maire de Grenoble**

## A quoi sert-il ?

Ce registre permet à la Mairie d'adresser un message de prévention par l'intermédiaire d'un automate d'appel et aux services médico-sociaux de la commune de porter assistance et secours à toute personne inscrite.

## Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante)

## Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- Adulte handicapé

## Comment s'inscrire ?

Par le bulletin ci-joint à remplir et à renvoyer au :

**Service Social Personnes Agées - MdH Teisseire Malherbe**  
**110 av Jean Perrot - 38000 GRENOBLE**

## Se renseigner ?

Par téléphone au **04 76 69 45 45**

**MERCI DE NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT  
CONCERNANT VOTRE SITUATION**

**(Entrée en Résidence Autonomie ou EHPAD, nouvelles coordonnées,  
déménagement, nouvelle composition du ménage, etc.)**

# Inscription ou réinscription au Registre des Personnes Fragiles Isolées

Je soussigné(e) : .....

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ (obligatoire)

Adresse précise : .....

Conditions de vie :  seule  en couple  en famille

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail

Adulte handicapé

**demande à être inscrit(e) sur le registre afin que je puisse être assisté(e) en cas de plan d'alerte et d'urgence**

**demande à être réinscrit sur le registre**

**demande à être radié(e) du registre**

**motif** : .....

Etes-vous suivi par le Service Social Personnes Agées du CCAS : Oui  Non

Etes-vous bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée Autonomie: Oui  Non

Etes-vous suivi par le Service Social du Département : Oui  Non

Bénéficiez-vous d'un service d'Aide à domicile :

si Oui, lequel : .....  Non

Bénéficiez-vous d'un service de Téléalarme :

si Oui, lequel : .....  Non

Bénéficiez-vous d'un service de portage de repas:

si Oui, lequel : .....  Non

## Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1-Nom-Prénom : ..... 2-Nom-Prénom .....

lien avec la personne :

lien avec la personne :

tél : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

tél : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Bulletin rempli par :

L'intéressé(e)

Tierce personne (préciser ci-dessous)

Nom : .....

Prénom : .....

Lien avec la personne : .....

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature :

**registre des  
personnes  
fragiles isolées**

Ce registre est **confidentiel**, déclaré à la CNIL, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels du CCAS soumis **au secret professionnel**.

Il pourra le cas échéant être transmis au Préfet sur sa demande.

Vous pourrez à tout moment accéder aux données qui vous concernent ou demander le retrait de ce fichier, en appelant le numéro suivant : **04 76 69 45 45**



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GRENOBLE

SIÈGE : 28 Galerie de l'Arlequin - 38029 Grenoble cedex 2 - Tél 04 76 69 45 00 - Fax 04 76 69 45 29 - [www.ccas-grenoble.fr](http://www.ccas-grenoble.fr)